Nations Unies S/2020/798



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 août 2020
Français
Original : anglais

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Soumis en application du paragraphe 2 de la résolution 2527 (2020) et du paragraphe 37 de la résolution 2520 (2020) du Conseil de sécurité, le présent rapport rend compte de l'application de ces résolutions et notamment de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et de celui du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il décrit les principaux faits survenus en Somalie du 5 mai au 4 août 2020.

II. Situation politique et économique et conditions de sécurité

A. Évolution de la situation politique

2. Le 22 juin, le Président de la Somalie, Mohamed Abdullahi Mohamed « Farmajo », a tenu une réunion virtuelle avec les dirigeants des États membres de la fédération et le Gouverneur de la région du Banaadir. C'était la première fois depuis juin 2018 que tous les dirigeants du Gouvernement fédéral et des États se réunissaient au sein d'un organe de prise de décision, ce qui a marqué une étape importante dans la reprise du dialogue et de la collaboration. Les dirigeants sont convenus d'organiser un sommet en présentiel en juillet.

3. Pour préparer le terrain pour le sommet de juillet, les dirigeants des États membres de la fédération ont tenu une réunion consultative à Dhuusamarreeb les 11 et 12 juillet. Ils ont publié un communiqué dans lequel ils ont demandé que les élections se tiennent en temps voulu et sans prolongation de mandat. Ils ont également préconisé l'organisation de consultations inclusives pour convenir d'un modèle électoral viable qui puisse être appliqué jusqu'à la fin du mandat de l'administration en place.

4. Lors du sommet, qui s'est tenu à Dhuusamarreeb du 18 au 22 juillet, avec la participation de M. Farmajo et le Premier Ministre, Hassan Ali Khayre, les dirigeants se sont entretenus des élections de 2020-2021. Le 22 juillet, les dirigeants du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération ont publié un communiqué dans lequel ils se sont engagés à organiser, en temps utile, des élections crédibles et acceptables pour toutes les parties prenantes somaliennes. Ils ont également décidé d'établir un comité technique composé de représentants du





Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération, en vue d'élaborer des recommandations concernant les modalités du scrutin. Ils ont décidé de se réunir à nouveau le 15 août, à Dhuusamarreeb, pour examiner ces recommandations formulées.

5. Le 25 juillet, la Chambre du peuple du Parlement fédéral a adopté une motion de censure contre M. Khayre, par 170 voix pour et 8 contre. En présentant la motion, le Président de la Chambre, Mohamed Sheikh Mursal Abdirahman, a accusé le Premier Ministre de ne pas avoir élaboré de plan clair pour la tenue d'élections suivant le principe « une personne, une voix », de ne pas avoir achevé le projet fédéraliste, de pas avoir décidé du statut de Mogadiscio, de ne pas avoir achevé la révision de la Constitution et la tenue d'un référendum sur la question et de ne pas avoir mis en place de système de partis politiques. Dans une déclaration faite immédiatement après le vote, M. Farmajo a annoncé qu'il acceptait la décision du Parlement et qu'il nommerait un nouveau Premier Ministre. Dans une allocution à la nation, M. Khayre a mis en doute la légalité de la procédure suivie par le Parlement mais a déclaré qu'il acceptait la décision du Président, afin de préserver l'unité de la nation.

6. Le 6 juin, le Parlement fédéral s'est à nouveau réuni, avec un retard de deux mois dû aux restrictions imposées à la suite de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Peu après la reprise de la session, la Chambre basse et la Chambre haute du Parlement se sont trouvées en désaccord sur la manière d'envisager les recommandations formulées par le comité ad hoc mixte qu'elles avaient chargé de remédier aux lacunes de la législation électorale. Le 12 juin, le Président de la Chambre haute a nommé un comité composé de neuf membres pour faciliter les consultations parmi les dirigeants du Gouvernement fédéral et ceux des États membres de la fédération et a demandé que ces derniers soient consultés avant qu'une décision soit prise à l'égard des recommandations du comité ad hoc. Le Président de la Chambre basse a quant à lui souligné la primauté du Parlement dans la prise de décision concernant les modalités du scrutin.

7. Le 27 juin, la Commission électorale nationale indépendante a présenté à la Chambre basse du Parlement un rapport sur ses plans concernant les prochaines élections fédérales. Compte tenu des retards qu'elle avait subis sur le plan de la préparation électorale, la Commission a proposé deux options pour le déroulement des élections législatives : une inscription des électeurs sur papier le jour du scrutin, qui pourrait se tenir en mars 2021 ou une inscription biométrique standard des électeurs en vue de la tenue du scrutin en août 2021.

8. Après la présentation du rapport de la Commission, mon représentant spécial a mené des consultations intensives avec les dirigeants du Gouvernement fédéral, ceux des États et ceux du Parlement fédéral, ainsi qu'avec les représentants des partis politiques et de la société civile. Il a préconisé un dialogue ouvert à tous pour parvenir à un consensus politique sur les modalités et le calendrier des élections. Il s'est également mis d'accord avec les partenaires internationaux sur une démarche de communication cohérente vis-à-vis de parties prenantes somaliennes divisées.

9. Le 30 juillet, le Cabinet a approuvé la nomination de cinq membres au Conseil supérieur de la magistrature. Les organisations de la société civile somalienne, l'Ordre des avocats somalien et le Forum des partis nationaux se sont publiquement opposés à ces nominations, déclarant que le Cabinet actuel était chargé d'expédier les affaires courantes et n'avait pas compétence pour nommer de hauts fonctionnaires.

10. Le 14 juin, à l'initiative du Président de Djibouti, Ismaël Omar Guelleh, M. Farmajo et le Président du « Somaliland », Muse Bihi Abdi, ont tenu une réunion consultative à Djibouti en vue de faciliter la reprise du dialogue entre la Somalie et le « Somaliland ». Le Premier Ministre de l'Éthiopie, Abiy Ahmed, a également

assisté à cette rencontre. Les deux parties ont décidé de former un comité conjoint qui s'est réuni à Djibouti du 15 au 17 juin, sous la médiation du Ministre djiboutien des affaires étrangères et de facilitateurs des États-Unis d'Amérique et de l'Union européenne. Les membres du comité ont discuté de la voie à suivre en matière de négociations, ont établi trois sous-comités techniques chargés de la coordination de l'aide, de la gestion de l'espace aérien et de la coopération en matière de sécurité, et ont convenu de reprendre leurs travaux à Djibouti dans un délai de 45 jours. Cependant, les discussions prévues pour le 12 juillet ont été reportées à une date indéterminée, car le « Somaliland » s'est opposé à la présence supposée de deux membres du « Somaliland » dans la délégation du Gouvernement fédéral somalien.

11. Le 27 juin, la Chambre des représentants du « Somaliland » a approuvé la composition définitive de la Commission électorale nationale. Le 11 juillet, le Président du « Somaliland » et les présidents des deux partis d'opposition ont demandé à la Commission d'établir un calendrier pour la tenue des élections législatives et locales en 2020. Le 25 juillet, la Chambre des représentants a entrepris d'examiner la loi électorale révisée.

12. Le 17 mai, l'Assemblée d'État de Galmudug a approuvé les nominations au Gouvernement d'État présentées par le Président de Galmudug, Ahmed Abdi Karie. Le Gouvernement compte 61 membres, dont cinq femmes.

13. Le 27 juin, le Président du Puntland, Said Abdullahi Mohamed Deni, et le Président de Galmudug, M. Karie, se sont rencontrés à Gaalkacyo et se sont engagés à coopérer aux fins du maintien de la paix, de la sécurité et du développement économique, notamment dans la région du Mudug, dont le territoire s'étend de part et d'autre de la frontière entre les deux États. Le 15 juin, à l'ouverture de la quarante-sixième session de l'Assemblée d'État du Puntland, à Garoowe, M. Deni a indiqué qu'il n'accepterait pas l'issue du dialogue entre la Somalie et le « Somaliland », si le Puntland en était exclu.

14. Le 14 juin, le Président du Djoubaland, Ahmed Mohamed Islam « Madobe », a été officiellement reconnu par le Gouvernement fédéral comme « Président de l'administration intérimaire du Djoubaland » pour une période de deux ans à compter d'août 2019. Le même jour, l'administration du Djoubaland a contesté cette reconnaissance conditionnelle et a déclaré que le M. Madobe accomplirait un mandat quadriennal, conformément à la Constitution du Djoubaland.

15. Le 30 mai, la police de l'État du Sud-Ouest a rétabli l'interdiction de tenir des réunions politiques sans autorisation préalable de l'administration, laquelle avait initialement été instaurée en 2019.

16. Le 28 mai, le Président du Hirchébéli, Mohamed Abdi Ware, a créé un comité chargé d'enquêter sur les circonstances de l'enlèvement et du meurtre de sept travailleurs sanitaires appartenant à une organisation non gouvernementale locale et d'une autre personne, survenus la veille dans la région du Moyen-Chébéli.

17. Le 22 mai, la Cour internationale de Justice a annoncé qu'elle reportait à la semaine débutant le 15 mars 2021 la procédure orale en l'affaire *Délimitation maritime dans l'océan Indien* (*Somalie* c. *Kenya*).

B. Évolution des conditions de sécurité

18. Les conditions de sécurité sont restées instables, 288 actes de violence ayant été commis en mai, 269 en juin et 218 en juillet. Il s'agissait principalement de meurtres et de fusillades de nature criminelle, ainsi que d'attaques menées par les Chabab, notamment à l'aide d'engins explosifs improvisés. Les niveaux de criminalité et

d'incidents liés au conflit armé sont restés stables depuis janvier, une légère baisse ayant été constatée en juin et juillet. Le nombre d'actes de terrorisme s'est maintenu à environ 75 par mois en mai et juin, contre 53 en juillet.

19. Le nombre d'attaques au mortier a légèrement baissé dans le pays, 23 attaques ayant été recensées entre mai et août, contre 28 entre février et avril. La plupart de ces attaques visaient la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les forces de sécurité locales dans les régions du Hiraan, du Moyen-Chébéli et du Banaadir. Le 9 mai, les Chabab ont mené une attaque au mortier de calibre 60 mm contre la zone de l'aéroport international Aden Adde de Mogadiscio, où se trouve le complexe des Nations Unies. Les infrastructures des Nations Unies ont été endommagées au cours de l'attaque, qui n'a pas fait de victime. C'était la sixième attaque contre la zone de l'aéroport international en 2020, dont la fréquence a été record, dans cette zone. Le 30 juin, lors d'une cérémonie à laquelle assistait M. Farmajo, les Chabab ont mené une attaque contre le stade du quartier de Wardhingley à Mogadiscio. Aucune victime n'a été signalée.

20. Les Chabab ont gardé la capacité de recourir à des véhicules piégés ou des engins explosifs improvisés portés par des personnes pour mener des attaques de grande envergure. Le 13 juillet, le chef des forces de défense somalienne, le général de brigade Odawaa Yusuf Rage, a survécu à une attaque au véhicule piégé dirigée contre son convoi dans le quartier de Hodan. Au moins six personnes, dont trois soldats de l'Armée nationale somalienne qui escortaient le convoi et trois passants civils, ont été tuées et 10 autres ont été blessées. Le 4 juillet, un véhicule piégé a explosé à un poste de sécurité de la Police somalienne situé dans le quartier de Xamar Jajab, faisant cinq blessés parmi les forces de police et un nombre non confirmé de blessés parmi les passants civils. Le 23 juin, un kamikaze a actionné sa ceinture d'explosifs près d'un centre d'entraînement militaire turc, tuant deux Somaliens. Le 17 mai et le 27 juin, des véhicules piégés qui ciblaient des fonctionnaires ont explosé à Mogadiscio, sans faire de victime.

21. Le 3 août, un kamikaze a actionné sa ceinture d'explosifs à l'intérieur du bar Luul et du restaurant Yamani, situés près du port maritime, dans le quartier de Xamar Jajab. Trois personnes auraient été tuées, dont l'auteur de l'attaque et deux gardes. Trois passants civils ont été blessés dans l'explosion.

22. Les activités des Chabab se sont également intensifiées dans les régions septentrionales. Le 17 mai, à Gaalkacyo, dans le Mudug, un véhicule piégé a pris pour cible le convoi du Gouverneur du Mudug, tuant ce dernier et quatre de ses gardes du corps. C'est la deuxième attaque de grande envergure revendiquée par les Chabab dans le nord de la Somalie en 2020, après l'assassinat du Gouverneur du Nugaal, commis à Garoowe le 29 mars. Le 21 juin, un véhicule piégé a explosé à un point de contrôle situé près d'un poste de police à Hobyo, tuant deux soldats. Le 5 juillet, dans le Moyen-Chébéli, les Chabab ont enlevé et tué un député du Hirchébéli.

23. Alors que les opérations de sécurité se poursuivent dans le Bas-Chébéli depuis la reprise de l'opération Badbaado en mars, les Chabab ont continué de cibler les zones libérées en attaquant l'Armée nationale somalienne et les forces de l'AMISOM. La pression exercée sur les Chabab dans le Bas-Chébéli semble avoir contraint le groupe à s'adapter et à accroître sa présence dans les régions de Bay et du Moyen-Chébéli. Dans la région de Bay, les Chabab ont multiplié les attaques à l'engin explosif improvisé, en visant les convois de l'AMISOM sur les itinéraires principaux de ravitaillement. Les 23 et 24 mai, ils ont mené deux attaques contre des civils pendant les célébrations de l'Eïd à Baidoa et à Dinsoor, lesquelles auraient fait sept morts et plus de 40 blessés. Le 10 juillet, un vacataire de l'Organisation mondiale de la Santé a été blessé lors d'une attaque à la grenade dans un restaurant de Kismayo.

24. Trois attaques contre les forces de sécurité du Gouvernement ont été attribuées à des éléments favorables à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) ; deux d'entre elles sont survenues à Mogadiscio et une à Boosaaso, dans la région du Bari. Le nombre d'attaques a diminué par rapport à la période précédente, qui en avait compté six. Sept frappes aériennes visant les Chabab et l'EIIL ont été enregistrées en mai, deux en juin et trois en juillet dans les régions du Gedo, du Moyen-Djouba, du Bas-Djouba, du Bas-Chébéli et du Bari. Au cours des sept premiers mois de 2020, 45 frappes aériennes ont été menées, contre 47 pendant toute l'année 2018 et 63 pendant toute l'année 2019.

25. Le 25 mai, un avion de ligne loué par le Programme alimentaire mondial pour transporter des chargements humanitaires a été la cible de tirs alors qu'il s'apprêtait à atterrir à Qansaxdheere (région de Bay). L'équipage a réussi à poser l'appareil et aucune victime n'a été signalée. Le 4 mai, un avion de la compagnie African Express Airways immatriculé au Kenya s'est écrasé à Bardaale, dans l'État du Sud-Ouest. L'enquête est en cours. Le BANUS a assisté les fonctionnaires et les enquêteurs du Kenya, de la Somalie, de l'Éthiopie et de l'AMISOM lors de plusieurs visites conjointes sur le site.

C. Évolution de la situation économique

26. Le triple choc causé par la COVID-19, l'infestation des criquets pèlerins et les inondations a entravé la reprise économique de la Somalie. Selon des estimations publiées par la Banque mondiale en juin, en 2020, le produit intérieur brut devrait diminuer de 2,5 % pour atteindre 4,6 milliards de dollars. Avant la crise, il était prévu qu'il augmente de 3,2 % pour atteindre 5,2 milliards de dollars. On estime que les envois de fonds devraient diminuer de 17 % en raison de la capacité financière réduite de la diaspora somalienne qui a de plus en plus de mal à transférer de l'argent vers la Somalie.

27. Le 28 mai, le Cabinet fédéral a approuvé les révisions du budget pour 2020. Le Gouvernement fédéral, les Gouvernements des États membres de la fédération et les administrations locales s'attendent à une baisse des recettes intérieures. Le 23 juin, la Banque mondiale a approuvé un financement supplémentaire de 55 millions de dollars pour aider le Gouvernement fédéral à combler le déficit budgétaire causé par le triple choc et à poursuivre l'application des réformes des politiques budgétaire et économique. Ce financement supplémentaire a été octroyé après que le conseil d'administration du Fonds monétaire international a approuvé l'exécution d'un programme de financement triennal de 395 millions de dollars au titre de la facilité élargie de crédit et du mécanisme élargi de crédit. Le programme vise à appuyer les politiques et les réformes menées entre le point de décision et le point d'achèvement définis dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, ainsi que de la mise en œuvre du neuvième plan national de développement. Avant le point de décision, les arriérés envers le Fonds ont été réglés grâce aux contributions des membres du Fonds et d'un financement-relais de l'Italie.

28. L'ONU a actualisé le volet socioéconomique du plan national de préparation et d'intervention de la Somalie face à la COVID-19, afin qu'il s'accorde avec le cadre global des Nations Unies. Le plan révisé consiste en un dispositif intégré d'appui aux axes de travail liés à l'aide humanitaire, au développement et à l'orientation stratégique de l'ONU, et vise à adapter les programmes existants à l'évolution du contexte et à l'incidence socioéconomique de la COVID-19. Il cadre également avec le Plan de réponse humanitaire global COVID-19 et le Plan global d'intervention contre l'impact socioéconomique de la COVID-19 mis en place par le Gouvernement fédéral. Le montant des fonds demandés pour le plan national de préparation et

d'intervention face à la COVID-19 s'élève à 526,8 millions de dollars (255,7 millions de dollars pour le volet humanitaire et 271,1 millions de dollars pour le volet socioéconomique).

29. Le Ministère du pétrole et des ressources minérales a annoncé le lancement virtuel d'un cycle d'octroi de licences d'exploitation au large qui se déroulera du 4 août 2020 au 12 mars 2021. Le Forum des partis nationaux s'est opposé à l'initiative.

III. Appui à la consolidation de la paix et à l'édification de l'État

A. Établissement d'un État fédéral opérationnel

1. Préparatifs des élections

30. Le 17 juin, le rapport du comité ad hoc mixte chargé de remédier aux lacunes du code électoral a été présenté à la Chambre du peuple.

31. Du 22 au 30 juin, la Chambre du peuple a débattu des recommandations du comité ad hoc et a adopté quatre résolutions afin, respectivement, de garantir un quota minimal de 24 % de députées au Parlement, de définir des modalités distinctes pour l'élection de membres du « Somaliland » dans les deux chambres, d'attribuer 13 sièges supplémentaires à la Chambre haute pour la représentation de la région du Banaadir et de confirmer l'attribution de sièges aux différentes circonscriptions pour les deux chambres. Le 22 juillet, la Chambre du peuple a également adopté les modifications de la loi sur les partis politiques.

32. La planification des arrangements en matière de sécurité a été lente depuis que l'équipe spéciale chargée de la sécurité des élections s'est réunie du 15 au 18 mars. De concert avec d'autres partenaires internationaux, mon représentant spécial a communiqué avec la direction de la Police somalienne et a proposé son aide pour la mise en place de mesures de sécurité. La Commission électorale nationale indépendante a élaboré un outil recensant les sites proposés pour l'inscription des électeurs et le vote. Elle l'a partagé avec l'équipe spéciale chargée de la sécurité des élections pour que les États membres de la fédération et les chefs de police du Banaadir puissent procéder à une évaluation continue de ces sites.

2. Renforcement du fédéralisme

33. L'ONU et les partenaires internationaux ont mené une action concertée, notamment en tenant des réunions virtuelles aux niveaux technique et politique, pour promouvoir la collaboration et favoriser le consensus politique entre les dirigeants fédéraux et ceux des États membres, en vue de faire progresser l'exécution des priorités nationales. Une fois que M. Farmajo a accepté de de nommer un coordonnateur chargé des relations entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, ces derniers ont également désigné leurs représentants à un secrétariat mixte qui a été chargé de préparer un sommet entre les dirigeants fédéraux et ceux des États. Les membres du secrétariat ont organisé trois réunions virtuelles entre le 27 mai et le 4 juin, mais n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le calendrier et l'ordre du jour du sommet envisagé, ce qui a poussé les représentants du Puntland et du Djoubaland à quitter le secrétariat. Les efforts consentis par mon représentant spécial et d'autres partenaires internationaux ont contribué à élever les consultations au niveau des dirigeants fédéraux et de ceux des États, ce qui a permis de parvenir à un accord sur la tenue du sommet virtuel le 22 juin.

34. Le 14 juin, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a organisé une consultation interministérielle pour examiner et analyser

le projet de loi sur les relations intergouvernementales, qui vise à définir les dimensions verticales, horizontales et sectorielles des différents niveaux d'administration. Les participants ont convenu de former un groupe de travail technique avec des représentants du Gouvernement fédéral et des États membres afin de cerner les aspects institutionnels, administratifs et techniques du projet de loi. Quant aux institutions nationales clefs, dont la Cour constitutionnelle fédérale et la Commission des droits humains, qui ont été définies dans la plan d'action politique du Gouvernement fédéral et dans le cadre de responsabilité mutuelle, leur mise en place n'est pas encore achevée.

3. Révision constitutionnelle

35. Le Ministère des affaires constitutionnelles, la Commission parlementaire conjointe chargée de contrôler la révision constitutionnelle et la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution ont poursuivi leurs efforts pour achever le processus de révision. Les trois entités ont préparé un plan de travail pour la période de juillet à décembre 2020, sachant que le délai d'adoption de la Constitution révisée qui avait été fixé dans le cadre de responsabilité mutuelle avait expiré le 30 juin.

36. Le 23 juin, mon représentant spécial a organisé une réunion virtuelle avec les partenaires internationaux et les trois entités pour faire le point sur le processus de révision. Il a convenu d'étudier les moyens de faciliter la reprise du dialogue de haut niveau entre les dirigeants du Gouvernement fédéral et ceux des États membres afin de parvenir à l'accord politique nécessaire pour mener à bien la révision.

4. Prévention et règlement des conflits

37. Le 18 mai, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a convoqué une réunion virtuelle du conseil consultatif du cadre de réconciliation nationale, à laquelle ont participé les partenaires internationaux, afin de faire avancer le programme de réconciliation. Cette réunion est la première à laquelle ont participé les États membres de la fédération.

38. La coopération en matière de sécurité entre Galmudug et le Puntland s'est nettement améliorée à Gaalkacyo (région du Mudug), ce qui a conduit à l'arrestation d'éléments soupçonnés d'appartenir aux Chabab et à la mort d'un responsable des Chabab, le 6 juin. À la suite des affrontements armés survenus le 3 mai dans les villages de Taaroge et de Saho-Kurun, les clans Leelkase et Saad ont tenu une conférence de paix du 5 au 12 juin, à Bandiiradley, et ont signé un accord pour mettre un terme au cycle de violence et promouvoir la paix dans l'ouest du Mudug. La deuxième phase de la conférence de réconciliation, qui s'est tenue du 28 juin au 5 juillet à Galdogob, a débouché sur un échange d'indemnisations et à la signature d'un accord de coopération en vue d'une coexistence pacifique entre les clans.

39. Le 5 juillet, une délégation ministérielle de l'État du Sud-Ouest a facilité la conclusion d'un accord de cessation des hostilités entre la fraction Shamta-Alemod du clan Digil et la fraction Galjecel du clan Hawiye, dans le district de Wanlaweyne (région du Bas-Chébéli), ce qui a permis le retour des personnes déplacées et la constitution d'une force de police spéciale de 250 membres recrutés dans les deux communautés, travaillant en étroite collaboration avec les unités de l'Armée nationale somalienne.

40. Dans le Djoubaland, les clans Majertin et Awramale ont conduit des pourparlers de réconciliation, facilités par l'administration de l'État et le clan Saransoor. Du 10 mai au 4 juin, les deux clans ont décidé de retirer les milices armées des zones touchées. Le 11 juin, le Président du Hirchébéli, M. Ware, a organisé une rencontre

entre les chefs du clan Hawadle à Beledweyne, afin d'apaiser les conflits relatifs aux processus de formation des conseils de district. Il est également intervenu pour mettre un terme aux affrontements causés par des différends fonciers entre les fractions Reer Aw Xassan et Hawadle dans la région du Hiraan, qui s'étaient soldés par le meurtre de neuf personnes le 16 juin. Le 14 juin, l'administration du Hirchébéli a également obtenu l'instauration d'un cessez-le-feu entre les clans Hawadle et Habar Ghidir, qui s'affrontaient en raison d'un différend foncier dans le district de Matabaan.

B. Questions transversales

1. Égalité des sexes et autonomisation des femmes

41. Le 17 juin, la MANUSOM et le Programme des Nations Unies pour le développement ont organisé une formation virtuelle sur la prise en compte des questions de genre et sur les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité à l'intention de 16 membres du personnel (11 femmes et 5 hommes) du service d'analyse de la sécurité du Cabinet du Premier ministre.

42. Le 14 juin, des responsables locales de Xuddur ont rencontré le Président de l'État du Sud-Ouest, Abdiaziz Hassan Mohamed « Laftagareen », pour aborder le problème de la sous-représentation des femmes au conseil de district. Le Président leur a assuré que les prochaines élections prévues à Xuddur suivraient le modèle appliqué dans le district de Dinsoor, où le taux de représentation des femmes est de 47 %.

43. Le 14 mai, l'assemblée de l'État du Sud-Ouest a établi une commission parlementaire sur les femmes, les droits humains et les questions humanitaires. Présidée par une députée, cette commission pourrait ouvrir davantage de possibilités aux femmes et contribuer à promouvoir une législation qui renforce l'autonomie des femmes et l'égalité des genres.

2. Mobilisation des jeunes

44. Du 20 mars au 15 juin, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population et en partenariat avec le Réseau d'éducation des jeunes par les pairs en Somalie, une caravane conduite par des jeunes s'est rendue dans les régions de Hargeysa, Gebiley, Hallaye, Arabsiyo, Wajaale, Garoowe, Buuhoodle, Boosaaso et Baidoa, pour y distribuer des supports d'éducation et d'information sur la santé sexuelle et procréative, le VIH et la COVID-19. L'initiative a touché 27 000 personnes (19 000 femmes et 8 000 hommes). Avec le soutien de l'organisation non gouvernementale locale Somali Lifeline Organization, une autre caravane de jeunes s'est arrêtée dans 42 villages du Djoubaland pour diffuser des messages visant à dénoncer les mutilations génitales féminines et à sensibiliser à la COVID-19 auprès de 1 539 hommes et de 3 155 femmes.

C. Coordination en faveur du développement

45. Le Gouvernement fédéral a commencé à exploiter le dispositif d'aide révisé en juin afin de rationaliser les structures de coordination et de se concentrer sur les priorités définies dans le cadre de responsabilité mutuelle. Le nouveau dispositif est plus simple que le précédent et devrait être plus efficace sur le plan des coûts, plus souple et plus stratégique. Le Forum de partenariat sur la Somalie restera au sommet du dispositif d'aide, bien que les préparatifs de la prochaine réunion soient actuellement suspendus en raison de l'incertitude liée aux restrictions de déplacement.

46. Le 25 juin, M. Khayre, m’a écrit pour approuver la demande concernant le maintien de l’aide octroyée à la Somalie par le Fonds pour la consolidation de la paix. Le 21 juillet, j’ai déclaré que la Somalie remplissait les conditions requises pour bénéficier de l’appui du Fonds pour une période de cinq ans, ce qui permettrait le financement continu de nouvelles initiatives de consolidation et de maintien de la paix, conformément aux priorités nationales. Le Premier Ministre a approuvé cette demande à la suite de consultations virtuelles sur les priorités en matière de consolidation de la paix, qui se sont achevées le 14 mai et auxquelles ont participé 383 personnes dans toute la Somalie. Le Gouvernement fédéral, les États membres de la fédération, la société civile, les membres de la communauté diplomatique et les entités des Nations Unies présentes en Somalie ont participé à la phase fermée des consultations. Les participants ont décidé que les futures interventions au titre du Fonds pour la consolidation de la paix seraient axées sur la réconciliation, la justice, la gouvernance et la sécurité. La nouvelle phase de sélection donnera la priorité au financement d’initiatives à l’appui de l’égalité des sexes et de l’autonomisation des femmes, conformément à la Charte des femmes somaliennes.

47. Depuis l’adoption de la politique environnementale nationale de la Somalie en février 2020, le Gouvernement fédéral a élaboré une stratégie relative aux changements climatiques et une loi nationale sur l’environnement. Les deux documents ont été soumis au Parlement pour approbation et devraient faire progresser la législation sur la protection de l’environnement. Le 30 juin, la Banque mondiale a publié l’analyse environnementale nationale pour la Somalie, qui comporte des recommandations à court, moyen et long terme visant, entre autres, à endiguer l’épuisement des richesses naturelles, à protéger les ressources, à accumuler du capital et à diversifier l’économie.

48. Les entités des Nations Unies présentes en Somalie ont rédigé un projet d’analyse commune de pays à l’aune des objectifs de développement durable et des liens entre le développement, l’aide humanitaire et la consolidation de la paix, et l’ont communiqué au Gouvernement fédéral pour commentaire. Ce document servira de base au prochain Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2021-2025, qui s’alignera sur le neuvième plan national de développement de la Somalie et le Programme de développement durable à l’horizon 2030.

IV. Droits de l’homme

A. Droits de l’homme

49. La MANUSOM a enregistré 319 victimes civiles, à savoir 138 morts et 181 blessés, contre 170 morts et 120 blessés durant la précédente période. C’était principalement le fait des Chabab, responsables de 41 % des victimes civiles (132), suivis d’acteurs indéterminés, avec 31 % (98), des forces de sécurité de l’État, avec 12 % (39), des milices de clans, avec 12 % (39), de l’AMISOM, avec 2 % (7) et de raids aériens indéterminés, avec 1 % des victimes civiles (4).

50. Les journalistes et les professionnels des médias en Somalie ont continué de se heurter à des problèmes, pour ce qui est d’exercer leur droit à la liberté d’expression. En tout, six journalistes ont été arrêtés dont un dans le Hirchébéli, deux dans le Djoubaland et trois dans le « Somaliland ». Le 21 mai, le Président du tribunal régional de Banaadir a ordonné au bureau du Procureur général de mener de toute urgence une enquête sur les plaintes des journalistes. Le 29 juillet, le tribunal régional de Banaadir a condamné le directeur adjoint du groupe médiatique Goobjoog à six mois de prison et imposé une amende pour insulte à un organe judiciaire du Gouvernement fédéral somalien et publication de fausses nouvelles ayant trait à la

COVID-19. Il a été libéré le lendemain, après avoir payé l'amende et un montant supplémentaire en lieu et place d'une peine d'emprisonnement.

51. En tout, 85 personnes, dont 70 suspects des Chabab, ont été arbitrairement arrêtées ou maintenues en détention prolongée, soit une baisse de 4 % par rapport aux 89 personnes qui l'avaient été durant la dernière période considérée. En tout, 37 personnes, dont six journalistes, ont été remises en liberté sans être inculpées ni présentées à un juge, conformément au Code de procédure pénale.

52. Deux membres des forces de sécurité somaliennes ont été exécutés les 16 et 28 mai à Kismayo et Boosaaso, après avoir été condamnés à mort pour le meurtre de leurs collègues. Huit condamnations à mort ont été prononcées contre quatre membres des Chabab et quatre membres des forces de sécurité somaliennes par les tribunaux militaires somaliens dans le Djoubaland, au Puntland et à Mogadiscio.

53. Pour réduire la surpopulation carcérale, les autorités somaliennes ont gracié et libéré 380 détenus (365 dans le « Somaliland » et 15 dans le Hirchébéli).

B. Respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

54. En mai et en juin, la MANUSOM a appuyé l'application des mesures d'atténuation ayant trait à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, dans le cadre du projet de contrôles mobiles des véhicules par la Police somalienne, encadré par le Service de la lutte antimines. Un soutien au renforcement des systèmes internes de contrôle et de communication de l'information a été dispensé au Service, en prévision de l'appui que fournira le BANUS à 3 000 membres supplémentaires des forces de sécurité somaliennes, comme le prévoit la résolution 2520 (2020) du Conseil de sécurité. La MANUSOM a également signalé à l'AMISOM deux violations présumées des droits de l'homme et du droit international humanitaire par l'AMISOM, qui ont fait sept victimes civiles.

C. Les enfants et les conflits armés

55. L'équipe de pays chargée de la surveillance et de la communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé a confirmé 546 violations graves dont ont pâti 495 enfants (376 garçons et 119 filles), une attaque contre des écoles, une attaque contre un hôpital et trois cas de refus d'aide humanitaire. En tout, 143 enfants ont été enlevés, 185 enfants ont été tués ou mutilés, 165 enfants ont été recrutés et utilisés et 48 ont subi des violences sexuelles liées au conflit.

56. Les violations ont été attribuées aux Chabab (320, soit 58,6 %), à des éléments armés indéterminés (108, soit 19,78 %), à des milices de clans (31, soit 5,68 %), aux forces armées de la fédération et des États (83, soit 15,2 %), à l'AMISOM (2, soit 0,37 %) et à des raids aériens indéterminés (2, soit 0,37 %). En tout, 17 faits de privation de liberté touchant 31 garçons ont été attribués à la Police somalienne (26), aux forces du Puntland et aux forces du Djoubaland (2 chacun) et aux forces de Galmudug (1). Les programmes de réintégration ont permis d'aider 986 enfants associés à des forces ou à des groupes armés et 299 enfants vulnérables ont continué de bénéficier de programmes de réintégration soutenus par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

57. Le 7 juin s'est tenue une réunion du groupe de travail sur les enfants dans les conflits armés. Les participants ont examiné les mesures prises par le Gouvernement fédéral somalien pour mettre en œuvre la feuille de route de 2019 sur les enfants et

les conflits armés et ont décidé de stratégies afin de renforcer les mesures de protection des enfants. À la suite de la publication du rapport du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit armé (A/74/845-S/2020/525), des mesures spécifiques, assorties de délais, ont été élaborées en collaboration avec la Police somalienne, pour lutter contre les violations commises contre des enfants.

D. Prévention des violences sexuelles et fondées sur le genre

58. Quarante faits relatifs à 45 victimes et rescapées de violences sexuelles liées au conflit ont été confirmés, concernant tous des femmes et des filles (41 mineures et 4 adultes). Alors que la majorité des auteurs (31) étaient apparemment des hommes armés non identifiés, quatre faits ont été attribués au personnel de l'Armée nationale somalienne, un au personnel des Forces spéciales du Sud-Ouest, un aux membres des milices de clans, un au personnel de la Police somalienne, un aux Chabab et un au personnel des Forces éthiopiennes de défense nationale.

59. Le 14 mai, dans le quartier de Wadajir à Mogadiscio, une fille de quatre ans aurait été violée par un officier de l'Armée nationale somalienne. À l'issue de l'arrestation de l'auteur présumé le 17 mai, la MANUSOM a collaboré étroitement avec le bureau du Procureur général pour veiller à ce que le responsable de cet acte ait à rendre des comptes.

60. Le 19 juin, la Somalie a célébré la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit. Mon représentant spécial a publié une déclaration pour saluer le travail des travailleurs de santé qui sont en première ligne et a souligné qu'il fallait soutenir les victimes et les rescapé(e)s des violences sexuelles liées au conflit.

61. Une motion visant à renvoyer le projet de loi sur les infractions sexuelles au Parlement pour une première lecture a été rejetée par le Président en juin. Un autre projet de loi sur des relations sexuelles pouvant constituer des infractions a été récemment rédigé par le Parlement. Il a une portée limitée et contrevient à un certain nombre d'obligations internationales du pays en matière de droits de l'homme, en particulier la Convention relative aux droits de l'enfant. La MANUSOM et d'autres partenaires internationaux ont appelé l'attention du Président du Parlement sur les défaillances du projet de loi et proposé des solutions pour y remédier.

V. Situation humanitaire

62. De multiples chocs, dont la COVID-19, les criquets pèlerins et les inondations ont exacerbé la crise humanitaire en Somalie. Depuis le 16 mars, la COVID-19 a touché 3 212 personnes, dont 133 agents de la santé : 93 personnes y ont succombé et 1 598 autres se sont rétablies. La COVID-19 a exacerbé les faiblesses existantes, compromis les gains socioéconomiques et porté atteinte aux moyens de subsistance. Elle a également réduit l'empreinte humanitaire en Somalie, la plupart des membres du personnel travaillant dans des environnements restreints, y compris à domicile ou à distance.

63. Les partenaires humanitaires ont apporté leur soutien aux autorités somaliennes pour détecter, prévenir et interrompre la transmission de COVID-19. Des laboratoires de test à amplification en chaîne par polymérisation (ACP) sont opérationnels à Mogadiscio, Garoowe et Hargeysa. Des capacités de dépistage au moyen du matériel GeneXpert ont été mises en place à Mogadiscio, Kismayo, Beledxaawo, Baidoa, Dhuusamarreeb et Jawhar et sont en voie de l'être à Beledweyne. En outre, des hôpitaux et des centres d'isolement ont été équipés, tandis que 10,9 millions de

personnes ont été mobilisées et sensibilisées aux risques. Dans le même temps, 279 organisations humanitaires appliquent des programmes humanitaires dans les 18 régions. Le nombre de personnes recevant une aide chaque mois a plus que triplé depuis le début de l'année : elles étaient 2,3 millions en mai, contre 700 000, de janvier à mars, et 1,8 million en juin.

64. Les pluies de la saison gu (d'avril à juin) se sont atténuées et la plupart des personnes déplacées sont rentrées chez elles, mais l'effet des inondations dues aux changements climatiques reste important. Au moins 1,3 million de personnes dans 39 districts ont été touchées par les inondations, et plus de 500 000 ont été déplacées. Les crues soudaines et les inondations fluviales qui se sont produites depuis la fin du mois de juin ont également touché près de 198 000 personnes. Les pluies ont emporté les récoltes, exacerbant l'insécurité alimentaire, et ont concouru à l'épidémie actuelle de diarrhée aqueuse aiguë et de choléra. De janvier à la mi-juillet, 5 177 cas de choléra ont été confirmés et 29 décès ont été signalés dans 23 districts, soit plus du triple par rapport à la même période en 2019.

65. Les pluies de la saison gu ont créé des conditions favorables à la reproduction des criquets pèlerins dans le « Somaliland », le Puntland et Galmudug. Avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Ministère de l'agriculture et de l'irrigation, l'exécution du plan d'action commune contre la crise du criquet pèlerin en Somalie a permis de renforcer les capacités locales de surveillance et de contrôle. La FAO et le Gouvernement fédéral ont pulvérisé des biopesticides sur 43 655 hectares pour réduire les essaims de criquets pèlerins, ce qui a permis de préserver quelque 87 255 tonnes de denrées de base, d'une valeur de 26,2 millions de dollars, ce qui assurera l'alimentation de 581 700 personnes pendant un an. La pulvérisation a également aidé à protéger les sources d'alimentation et de pâturage dont ont besoin 40 505 ménages vivant de l'élevage. Sur les 56,9 millions de dollars requis pour le plan de lutte antiacridienne, 34,3 millions avaient été reçus au 4 août.

66. D'après les estimations, la récolte globale de la saison gu 2020 pourrait être de 30 à 40 % inférieure à la moyenne à long terme en raison des effets conjugués des criquets pèlerins, d'autres ravageurs et des changements climatiques. On estime que de juillet à septembre, 3,5 millions de personnes feront face à une crise ou à une insécurité alimentaire d'urgence (phase 3 au moins du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire). Le Fonds central pour les interventions d'urgence a alloué 15 millions de dollars à la Somalie par anticipation en vue d'atténuer l'effet de la triple menace de la COVID-19, des criquets pèlerins et des inondations.

67. Au vu des faiblesses multiples qui aggravent la situation, l'équipe de pays pour l'action humanitaire en Somalie a lancé une redéfinition des priorités du Plan d'aide humanitaire pour la Somalie, qui a entraîné une révision des prévisions de dépenses et du nombre de personnes ciblées. Le 26 mai, l'équipe dans le pays a approuvé les nouvelles prévisions de dépenses, qui sont passées de 1,05 milliard de dollars demandés dans le Plan initial pour 2020 à 1,01 milliard de dollars. La diminution des prévisions de dépenses ne signifie pas que la situation humanitaire s'est améliorée, mais que les priorités dans le cadre du plan ont été redéfinies en faveur des personnes les plus vulnérables. Au 3 août, le Plan d'aide humanitaire pour 2020 avait été financé à 49,5 % et il faudrait un financement supplémentaire de toute urgence pour continuer de fournir une aide humanitaire.

68. La sécurité reste une contrainte majeure pour les opérations humanitaires. Du 5 mai au 4 août, 76 faits visant les opérations humanitaires ont été enregistrés : 9 agents humanitaires ont été tués, 4 blessés, 17 enlevés et 11 détenus ou arrêtés temporairement.

VI Approche globale pour la sécurité

69. Le Gouvernement fédéral somalien a harmonisé les structures de l'Approche globale pour la sécurité avec le dispositif révisé de coordination de l'aide. Le 25 mai, le Comité exécutif de l'Approche globale pour la sécurité a été rebaptisé Comité de sécurité et de justice et, le 29 juillet, son nouveau secrétariat a été établi au Cabinet du Premier Ministre. Les consultations internes sur l'actualisation du plan de transition se sont poursuivies entre les institutions fédérales concernées et les États membres de la fédération.

A. Opérations

70. L'Armée nationale somalienne continue de sécuriser les zones récupérées dans le Bas-Chébéli et de consolider ses positions à Jannaale et alentours avec la construction d'une base opérationnelle avancée supplémentaire dans la ville, malgré les nombreuses attaques des Chabab, sous forme d'engins explosifs improvisés, d'embuscades et de tirs indirects. Les pluies diluviennes de la saison gu ont entravé l'expansion de certaines activités de sécurité. La planification conjointe de la phase finale des opérations dans le Bas-Chébéli, concernant la ville de Moubarak, à l'intérieur du pays, et la ville côtière de Gandarshe a commencé. Cependant, la mise en place de forces de sécurité somaliennes suffisantes reste problématique, notamment compte tenu de la COVID-19.

71. L'action de stabilisation dans le Bas-Chébéli a continué de porter sur le soutien aux activités de proximité de l'administration locale menées à l'intention des habitants de Jannaale et des villages environnants.

72. Pour l'heure, 525 membres de la Police spéciale fédérale de Darwich et 376 membres de la police de l'État du Sud-Ouest à Mogadiscio attendent d'être équipés en armes légères avant d'être déployés dans le Bas-Chébéli dans le cadre des opérations de stabilisation et de transition dans cette région. Un soutien complémentaire non létal, tel que des véhicules et d'autres équipements, est fourni dans le cadre du programme conjoint relatif à la police.

B. Renforcement des capacités institutionnelles

73. En collaboration avec la Police somalienne et en étroite coopération avec les ministères d'exécution concernés, l'ONU a contribué à l'élaboration d'ordres généraux concernant l'action de la Police somalienne, face à la COVID-19, en mettant l'accent sur la protection des droits de l'homme pendant les opérations et la détention. La Police somalienne ont également reçu une aide, pour ce qui est de calculer les besoins en matériel de protection.

74. L'ONU a soutenu l'élaboration du plan d'action de la nouvelle administration de Galmudug visant à mettre en place la police d'État de Galmudug, qui comprend notamment les Darwich (unités spéciales armées de la police) et à renforcer les capacités de la police maritime de l'État.

75. Bien que la pandémie de COVID-19 ait ralenti l'exécution des activités de renforcement des capacités, la Cour suprême fédérale a achevé un programme de formation de six semaines en juillet, qui avait été organisé à l'intention de 21 juges nouvellement recrutés du tribunal régional de Banaadir. La formation a porté sur la déontologie, l'administration des tribunaux, les droits de l'homme et les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre.

76. En collaboration avec la Banque centrale, la MANUSOM a aidé le bureau du Procureur général à élaborer son plan stratégique pour 2020-2024, qui prévoit la création d'un organisme de répression de la criminalité financière, chargé de lutter contre le blanchiment d'argent et autres délits financiers.

77. Avec le soutien de la MANUSOM et de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie, huit ministères fédéraux et les ministères des États respectifs ont commencé à appliquer le plan d'action relatif aux femmes dans le secteur maritime, en établissant un réseau de fonctionnaires, de membres de la société civile et d'universitaires pour faire avancer le programme ayant trait aux femmes et à la paix et à la sécurité à cet égard, en Somalie.

78. En juin, dans le cadre des mesures prises pour veiller à ce que les forces de sécurité somaliennes soient mieux équipées afin de s'acquitter de leurs tâches, 39 agents de la Police somalienne (28 hommes et 11 femmes) ont été formés en ligne aux fouilles, aux pièces détachées d'engins explosifs improvisés et à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, dans le cadre du projet de contrôles mobiles des véhicules, suivie d'une formation en présentiel, qui a débuté le 4 juillet. Le Service de la lutte antimines a continué par ailleurs d'aider le Gouvernement fédéral somalien dans le domaine de l'analyse des menaces liées aux engins explosifs improvisés, en établissent régulièrement des rapports de sensibilisation à ces engins.

C. Activités d'appui

79. Le 6 juin, l'indice de fragilité et modèle de maturité pour 2020 a été publié : il permet d'établir un tableau de bord et d'analyser les progrès accomplis et les conditions en cours dans 32 districts, contre 24 en 2019, au sujet de la gouvernance locale, de la réconciliation sociale, du relèvement des populations, de la sécurité et de l'état de droit.

80. Du 5 mai au 4 août, le Service de la lutte antimine a continué de participer à la réduction de la menace que font peser les munitions explosives sur la population civile et a dispensé une éducation aux risques à 17 706 personnes (5 108 femmes, 3 767 hommes, 3 535 filles et 5 296 garçons).

81. Dans une tentative de contrer les discours des Chabab concernant la COVID-19 et en coordination avec le Cabinet du Premier Ministre, le Ministère des awqaf et des affaires islamiques et le Ministère de la santé ont élaboré conjointement des messages de prévention et de distanciation physique et préparé des directives en ce qui concerne les enterrements selon les rites religieux, et ont mobilisé des équipes d'agents sanitaires de première ligne spécialement formées à cette fin.

82. L'Organisation internationale pour les migrations et la MANUSOM ont continué de travailler avec des organisations de la société civile dirigées par des femmes pour apporter un soutien à la réadaptation et à la réintégration des femmes anciennement associées aux Chabab qui ont survécu à des violences sexuelles liées au conflit. En juin, les cinq centres de réadaptation de Mogadiscio, Baidoa et Kismayo ont rouvert complètement, tout en maintenant en place des mesures d'atténuation strictes, dans le cadre de la COVID-19. Au 4 août, les trois centres de réadaptation pour hommes hébergeaient 222 transfuges des Chabab, tandis que les deux centres de réadaptation pour femmes à Baidoa et Kismayo accueillaient 52 transfuges femmes.

VII Appui du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie à la Mission de l'Union africaine en Somalie et à l'Armée nationale somalienne

A. Soutien aux opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie

83. Le BANUS a appuyé la continuité des opérations de l'AMISOM et veillé à ce que des capacités logistiques de survie fondamentales demeurent disponibles, en dépit des problèmes que suscite la pandémie de COVID-19 et des restrictions connexes imposées par les Gouvernements hôtes et les pays voisins sur la circulation du personnel et des marchandises. Le soutien des Gouvernements somalien, kenyan et éthiopien a permis au BANUS de transférer des marchandises et des membres de son personnel essentiels, à travers les frontières. Les fortes pluies et les inondations ont restreint le mouvement des fournitures par la route et entraîné un plus grand recours aux moyens aériens pour approvisionner les secteurs de l'AMISOM.

84. L'AMISOM a créé une équipe spéciale COVID-19 dans tous les secteurs et participé à l'équipe spéciale COVID-19 des Nations Unies pour la Somalie. L'action menée par l'équipe spéciale COVID-19 de l'AMISOM est guidée par les projections des taux de transmission, ce qui permet la mise en place rapide et cohérente de mesures préventives et de capacités de traitement dans toute la zone d'opérations de l'AMISOM. Le BANUS a continué de renforcer les capacités de traitement médical, notamment en dispensant à tous les secteurs de l'AMISOM les fournitures ayant trait à la COVID-19, telles que des équipements de protection individuelle, du matériel de nettoyage et d'assainissement et des tentes pour 10 personnes concernant les structures d'isolement et des lavabos. Au début du mois de juin, l'AMISOM et l'ONU en Somalie étaient parvenues à un niveau important de capacité de traitement, notamment des lits d'hôpitaux et des unités de soins intensifs supplémentaires pour pouvoir transférer et traiter bon nombre de cas graves à Mogadiscio. Des mesures sont également prises pour établir des pratiques plus robustes. L'appui du BANUS à la Commission de l'Union africaine, à l'AMISOM et aux pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à l'AMISOM consiste notamment à renforcer les pratiques de prévention et de confinement existantes, avec l'instauration d'un mécanisme conjoint de suivi des mesures prises par l'AMISOM, en particulier dans les zones où les risques de contracter ou de propager la COVID-19 sont élevés. L'ONU a également invité l'Union africaine à aligner ses dispositifs de relève des contingents et les mesures d'atténuation de la COVID-19.

85. Le BANUS a également soutenu la conversion de son centre de formation à Mogadiscio en installation d'isolement, complétant la capacité existante du camp de transit de l'AMISOM, et il s'est attelé à la modernisation de la clinique médicale de niveau 1+ de l'AMISOM à Kismayo, renforcée par du personnel médical supplémentaire fourni par le Kenya.

86. Le BANUS a continué d'aider l'AMISOM à atténuer la menace de tirs indirects à Mogadiscio ; il a donné la priorité aux projets de construction de structures en dur, a renforcé la surveillance et les défenses du périmètre et a installé des systèmes d'alerte rapide, des systèmes supplémentaires devant être déployés dans les états-majors de secteur de l'AMISOM.

87. Le soutien du BANUS au forage de puits d'eau et à l'amélioration des bases opérationnelles avancées a été ralenti en raison de la pandémie de COVID-19 et des graves menaces contre la sécurité. La capacité du BANUS de prendre des mesures

optimales de contrôle et de responsabilité en appui à l'AMISOM, y compris les activités de certification et d'inspection, a également été compromise.

88. Le déploiement de l'unité de police constituée de l'AMISOM à Baidoa, fournie par le Ghana, continue d'être retardé, les routes ayant été rendues impraticables par les pluies. Le matériel appartenant aux contingents, en ce qui concerne l'unité, est à Mogadiscio depuis octobre 2019, ce qui a entraîné des charges de surestaries élevées pour le BANUS.

89. Au 4 août, le solde du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le soutien à l'AMISOM était de 2 717 712 dollars.

90. Avec l'aide du BANUS, le Service de la lutte antimines a continué de soutenir les opérations de sécurité et l'action de stabilisation de l'AMISOM au moyen de conseils, d'analyses, d'une formation et d'un encadrement concernant l'utilisation de matériel spécialisé, de chiens détecteurs d'explosifs, de relais communautaires et d'équipes de déminage.

91. Le Service de la lutte antimines a également aidé l'AMISOM à réduire la menace que représentent les engins explosifs improvisés et les munitions explosives. Du 5 mai au 4 août, le Service a dispensé une formation à 548 membres du personnel en tenue de l'AMISOM afin de renforcer leur capacité de trouver et de détruire les engins explosifs improvisés et d'opérer en toute sécurité dans un environnement menaçant. Il a également soutenu, du 4 mai au 9 juillet, la formation préalable au déploiement de 142 soldats de l'AMISOM à Mudubugu (Burundi) et a concouru à la sûreté et à la sécurité des infrastructures stratégiques par l'intermédiaire du déploiement de 24 équipes chargées de fouiller 16 306 bagages, 45 057 véhicules, 254 bâtiments, 168 840 mètres carrés de zones d'agglomération et 10 717 040 mètres carrés de zones non aménagées, tous secteurs confondus.

B. Soutien aux opérations de l'Armée nationale somalienne

92. Le BANUS a livré des fournitures pour la défense des périmètres, du matériel de communication et des équipements de survie aux soldats de l'Armée nationale somalienne déployées dans le cadre de l'opération Badbaado à Sabiid, Ceel Saliini, Aw Dheegle et Jannaale. Le Bureau a également soutenu la mise en place d'une plateforme logistique de l'Armée nationale somalienne dans la base opérationnelle avancée de l'AMISOM au KM50 ainsi que des fournitures pour la défense des périmètres en ce même lieu, permettant à l'Armée nationale somalienne d'établir un quartier général de terrain pour la brigade du 14 octobre.

93. Le Gouvernement fédéral somalien n'a pas encore donné son avis sur les modalités d'extension du programme d'aide non létale de l'ONU à 3 000 membres supplémentaires des forces de sécurité somaliennes, dont une part appropriée de membres de la police fédérale et de la police des États, comme l'y autorise le Conseil de sécurité dans sa résolution 2520 (2020). Le chef du BANUS a continué de consulter régulièrement le Ministre de la défense et le commandant en chef des forces armées somaliennes en ce qui concerne le soutien actuel aux 10 900 membres du personnel de l'Armée nationale somalienne.

94. Le 16 juin, le chef du BANUS a écrit aux ambassades des États Membres accrédités en Somalie pour leur demander de verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale destiné à soutenir les forces de sécurité somaliennes. Au 4 août, le solde du fonds s'élevait à 9 191 430 dollars, ce qui sera suffisant pour fournir le soutien mandaté à 10 900 membres des forces de sécurité somaliennes pendant sept mois.

VIII Présence des Nations Unies en Somalie

95. Les entités des Nations Unies continuent d'être présentes à Baidoa, Beledweyne, Berbera, Boosaaso, Dhooble, Dhuusamarreeb, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeysa, Jawhar, Kismayo et Mogadiscio. Au 4 août, 308 agents recrutés sur le plan international et 1 261 agents recrutés sur le plan international étaient déployés dans toute la Somalie. Quelque 65 % du personnel des Nations Unies en Somalie sont passés au télétravail du fait de la COVID-19.

96. À la suite du nombre sans précédent d'attaques au mortier depuis le début de 2020, l'ONU a renforcé les mesures de sécurité dans la zone de l'aéroport international Aden Adde et intensifié la coopération en matière de sécurité avec l'AMISOM et le gouvernement hôte. La fréquence de ces attaques met en évidence l'intention et la capacité des Chabab de viser l'ONU et les complexes adjacents de l'aéroport. La probabilité de nouvelles attaques reste élevée.

IX. Observations

97. Je me félicite de la reprise tant attendue du dialogue entre le Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants des États membres de la fédération, ainsi que des mesures prises en vue d'une normalisation des relations entre le Gouvernement fédéral somalien et le Djoubaland, ce qui est essentiel pour permettre au Gouvernement fédéral et aux États de la fédération de renouer leur collaboration. Je me félicite des travaux menés par les institutions nouvelles dans le pays, en particulier le Parlement fédéral, qui a fait des progrès en vue de l'élaboration d'un code électoral, et la Commission électorale nationale indépendante qui s'emploie à faire avancer les préparatifs techniques des élections de 2020-21, malgré des problèmes politiques considérables.

98. La Somalie se trouve à un tournant décisif. La préparation des élections de 2020-21 a subi des retards considérables, le cadre juridique reste incomplet et les dispositifs de sécurité ne sont pas encore en place. D'après la Constitution fédérale provisoire, des élections législatives au suffrage universel direct doivent se tenir au cours d'un cycle de quatre ans, qui s'achève en novembre. Un large accord entre les principales parties prenantes est nécessaire pour définir une voie viable, car toute modalité électorale poursuivie par une seule partie prenante, y compris le Parlement fédéral, ne pourra être mise en œuvre sans le soutien et l'adhésion des autres acteurs clefs. Je me félicite donc des pourparlers qui se sont tenus à Dhuusamarreeb entre les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération, qui constituent un premier pas important vers l'établissement d'un consensus politique fondamental sur les modalités électorales. Tandis que les travaux du comité technique créé par les dirigeants de Dhuusamarreeb progressent, il est important de concevoir des options en vue de modalités électorales qui non seulement éloignent le pays des procédures de sélection et le rapprochent des élections directes, comme le prévoit la Constitution provisoire, mais aussi le maintiennent sur une voie politique stable, dans l'intérêt du peuple somalien.

99. Je crains que la destitution abrupte du Premier Ministre Hassan Ali Khayre ne perturbe l'application des accords conclus à Dhuusamarreeb, ainsi que les opérations de transition en matière de sécurité et les réformes politiques, économiques et sur le plan de la sécurité en cours, que menait le Premier Ministre. Il est essentiel de continuer de respecter les accords conclus à Dhuusamarreeb par les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération et le calendrier des réunions de suivi, et de veiller à ce que toutes les parties prenantes somaliennes, y compris les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de

la fédération, le Parlement, les partis politiques et les représentants de la société civile agissent de manière urgente et concertée pour parvenir à un large accord inclusif sur la voie à suivre sur le plan des élections.

100. Le Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants des États membres de la fédération ont tous une responsabilité de maintenir la cohésion de la nation et de l'orienter vers un consensus politique essentiel, non seulement sur les modalités d'élections pacifiques, mais aussi sur la manière de faire progresser la coopération en matière de sécurité et de développement économique et d'achever la révision de la Constitution.

101. J'encourage le Gouvernement fédéral à accélérer la mise à jour du plan de transition afin de permettre la poursuite de progrès concernant le transfert des responsabilités en matière de sécurité à la Somalie. L'inclusion des États membres de la fédération, de l'AMISOM et des principaux partenaires en matière de sécurité dans la révision du plan de transition améliorera les chances d'atteindre les objectifs actualisés et de respecter les échéances. J'attends également avec impatience la revitalisation de l'engagement pris au niveau stratégique concernant l'Approche globale pour la sécurité afin de fournir l'assistance nécessaire à l'instauration d'une sécurité globale pour le peuple somalien. Cette démarche s'appuiera sur les travaux encourageants entrepris au niveau technique entre les ministères concernés et les partenaires internationaux pour définir les priorités stratégiques et des objectifs opérationnels.

102. La poursuite des réformes dans les secteurs de la sécurité et de la justice nécessitera une volonté politique et une coopération entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération. J'invite le Gouvernement fédéral et les autorités des États membres de la fédération à veiller à ce que les unités fédérales de Darwich et le personnel de la police du Sud-Ouest soient correctement équipés et déployés dans le Bas-Chébéli pour soutenir l'action de stabilisation après l'aboutissement des opérations. J'invite instamment les autorités somaliennes à achever en priorité le transfert des affaires à haut risque des tribunaux militaires aux tribunaux civils.

103. Je condamne les attaques des Chabab contre les civils somaliens, les forces de sécurité, l'AMISOM, l'ONU et la communauté internationale. Je demande aux partenaires internationaux de continuer d'apporter leur soutien au secteur de la sécurité somalien par la formation et le renforcement des capacités ainsi que par des contributions au fonds d'affectation spéciale destiné à soutenir les forces de sécurité somaliennes, notamment au moyen du financement de la formation, du matériel et de l'encadrement des forces de sécurité somaliennes pour contrer la menace des engins explosifs improvisés.

104. Outre l'effet du conflit sur les civils, je demeure préoccupé par les atteintes à la liberté d'expression, ainsi que par les meurtres, les agressions et les intimidations de journalistes et de professionnels des médias. Je félicite les autorités nationales d'être conscientes du climat hostile dans lequel les journalistes effectuent leur travail essentiel et de s'être engagées à mener des enquêtes sur les attaques contre les médias.

105. La fréquence de la violence sexuelle et fondée sur le genre, qui touche de manière disproportionnée les femmes et les filles, est également inquiétante. Je suis néanmoins alarmé par le nouveau projet de loi sur les relations sexuelles pouvant constituer des infractions, qui se veut dissuasif, et j'exhorte le Cabinet à réintroduire le projet de loi sur les infractions sexuelles devant le Parlement afin qu'il puisse être adopté et promulgué, en veillant à ce que tout amendement soit conforme aux normes internationales. J'exhorte le Gouvernement fédéral à prendre des mesures en vue de

la mise en place de la commission nationale de défense des droits de l'homme, qui a un rôle clef à jouer dans la promotion et la protection des droits de l'homme.

106. Je me félicite de la rencontre entre MM. Farmajo et Bihi, ainsi que des pourparlers techniques entre la Somalie et le « Somaliland » qui se sont tenus à Djibouti. Après la réunion précédente entre les deux dirigeants à Addis-Abeba, les pourparlers de Djibouti constituent une nouvelle étape positive vers l'amélioration des relations et la reprise du dialogue entre les deux parties. Je les invite à se mettre d'accord sur des actes concrets, visant à faire progresser les mesures de renforcement de la confiance.

107. Je félicite les autorités somaliennes de l'action qu'elles mènent face à la pandémie COVID-19, au niveau tant fédéral et que celui des États, avec l'assistance de l'ONU. La Somalie continuera d'avoir besoin du soutien de la communauté internationale sur ce plan, notamment pour atténuer l'effet économique de la pandémie sur les ménages somaliens et pour répondre aux besoins humanitaires résultant des inondations récurrentes et de l'infestation de criquets pèlerins. Je demande aux donateurs de soutenir ces efforts.

108. Je remercie l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union européenne, les États Membres, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires de leur précieux soutien et de leur attachement à la Somalie. Je rends hommage au brave personnel de l'AMISOM, de l'Armée nationale somalienne et de la Police somalienne, pour leurs sacrifices dans la quête de la paix et de la stabilité dans le pays.

109. Je remercie également mon représentant spécial, James Swan et l'ensemble des membres du personnel des Nations Unies présents en Somalie pour leur dévouement et les efforts inlassables qu'ils déploient, travaillant dans des conditions très ardues, à l'appui de la Somalie et de son peuple.